

Les 20 et 21 avril 2017 à Paris - Montreuil

Aménagement et urbanisme durables

La transition énergétique et écologique à toutes les échelles (îlot, quartier, ville, territoire) - enjeux, réglementation et retours d'expériences

2 jours



PROGRAMME & OBJECTIFS

1. Aménagements et urbanismes durable

✚ Intrication des enjeux planétaires du développement durable avec l'urbanisme et l'environnement

✚ L'AEU® en urbanisme opérationnel : étude de cas

Objectifs :

- s'approprier un argumentaire pour expliquer ce qu'est une démarche d'aménagement ou/et d'urbanisme durable à différents interlocuteurs
- connaître et comprendre les ressorts de l'AEU®

2. La démarche AEU® « Approche Environnementale de l'Urbanisme » en urbanisme de planification : une méthodologie et un outil d'aide à la décision

Facteurs : eau, déchets, énergie, transports, bruit, paysages, biodiversité et climat

✚ Étude de cas

✚ Revue de quelques quartiers durables européens pionniers

Objectifs :

- Connaître et comprendre les ressorts de la démarche AEU®
- S'approprier les outils de planification et d'urbanisme exploitables dans une démarche développement durable
- Acquérir une culture générale sur les quartiers durables européens

3. Du quartier durable à l'éco-quartier en France

✚ Revue de quartiers français

✚ Du bio-îlot à l'éco-cité, présentation d'outils d'urbanisation

Objectifs :

- Acquérir une culture générale des réalisations de quartiers durables français
- Comprendre les leviers d'action qui ont permis la réalisation de ces projets

4. Etude de cas – exercice dirigé en sous-groupes

✚ Résumé des interactions du site sur le programme, et inversement

✚ Etude de cas dirigée en sous-groupes

Objectifs

- Développer et éprouver un argumentaire pour expliquer des prises de position en faveur d'un aménagement ou d'un urbanisme durable

- Proposer des solutions pour que le plan masse traduise une démarche durable intégrant toutes les cibles de la démarche AEU®

- Comprendre comment passer du programme au plan masse dans la perspective du durable

Loi CAP & permis d'aménager pour les architectes : obligation de recourir à un architecte pour les lotissements à partir de 2 500 m² - applicable au 1^{er} mai 2017

INTERVENANT

Christian CHARIGNON, Architecte urbaniste, co-fondateur associé et dirigeant de TEKHNE architectes (depuis sa création en 1991)

Concepteur des projets de maîtrise d'œuvre bâtiment tous usages à faible empreinte écologique

Superviseur du pôle urbanisme, architecte en chef des ZAC

Auteur de guides-référentiels alternatifs en qualité

environnementale du bâtiment QEB et en urbanisme durable

Co-fondateur de l'association Ville Aménagement Durable, centre de ressources rhônalpin de la QEB

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM...

DURE, LIEU & TARIF

2 jours de formation soit 15 heures

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

Lieu : Maison des Associations, 35/37 avenue de la Résistance (Métro 9 - Croix de Chavaux)

Tarif : 600 € nets de taxes

Venez à plusieurs ! 500 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus

Prise en charge possible par votre OPCA

Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

METHODES PEDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges

Etude de cas concrets, exercices

> **Les supports de cours** seront remis aux participants

CONTACT

Hélène LUDMANN - helene.ludmann@scop-les2rives.eu

À la Ruche, 84 quai de Jemmapes, 75010 Paris

Tél : 06 61 87 36 63 // www.scop-les2rives.eu



Formation organisée dans le cadre de la formation longue certifiante DDQE Développement Durable et Qualité Environnementale



La Scop les 2 rives accompagne l'évolution des pratiques professionnelles pour répondre de façon innovante aux nouveaux enjeux de société.

FICHE D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire à nos formations en envoyant cette fiche d'inscription à l'adresse suivante :

> Par courrier : Scop les 2 rives, 15, avenue du Rhin – 67100 STRASBOURG

> Par mail : secretariat@scop-les2rives.eu

Et pour toute demande d'information complémentaire : Hélène LUDMANN, +33 6 61 87 36 63

STRUCTURE : _____

Adresse _____ CP _____ Ville _____

Nom de l'OPCA _____

EMPLOYEUR :

NOM _____ Prénom _____

Fonction _____

STAGIAIRE :

NOM _____ Prénom _____

Fonction _____ Adresse e-mail _____

N° tél. _____ N° port. _____

Je souhaite m'inscrire à la formation _____

Date : _____ Lieu : _____ Tarif : _____ (ancien stagiaire, le préciser)

Je m'inscris avec un autre stagiaire : Oui Non

Si oui, n'oubliez pas de reporter le tarif « de groupe » (renseigné sur les fiches formations concernées), et merci d'indiquer le nom de la personne avec qui vous vous inscrivez : _____

Fait à _____ **Le** _____

Signature

Nous prendrons contact pour l'établissement de la convention de formation dès réception de cette fiche.